

L'eau est précieuse, économisons-la !

La Communauté Urbaine d'Arras vous aide à
financer l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie



Jusqu'à
100 €
remboursés*

Aide à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie

La Communauté Urbaine d'Arras

vous rembourse jusqu'à 100 € (50% du prix d'achat)

* Pour bénéficier de cette aide, vous devez :

- résider dans l'une des 46 communes de la Communauté Urbaine d'Arras
- avoir effectué votre achat chez un commerçant du territoire de la Communauté Urbaine d'Arras

une seule participation par logement

- déposer votre demande dans les 12 mois suivant la date d'achat de la cuve :



<https://www.grandarras.fr/aide-lachat-dun-recupérateur-deau>

En cas de demandes groupées (logements collectifs), veuillez vous rapprocher des services de la Communauté Urbaine d'Arras au **03 21 21 87 00**

**S'équiper d'un récupérateur d'eau de pluie
permet de préserver l'environnement
tout en réduisant sa facture d'eau.**